



André Chagnon

Président du conseil et chef de la direction

Né à Montréal en 1928, André Chagnon fonde sa première entreprise de services électriques en 1957, à l'âge de 29 ans. Suivant les traces de son père, un entrepreneur électricien prospère, il se lance en affaires en créant E.R. Chagnon et Fils Ltée. Sept ans plus tard, il vend son entreprise pour se consacrer entièrement à la télédistribution.

C'est donc en 1964 qu'il fonde Vidéotron, une compagnie régionale de télédistribution qui deviendra sous sa gouverne la troisième entreprise en importance dans ce secteur au Canada, et la plus importante au Québec. Et ce, grâce à une stratégie de croissance par acquisition.

En 2000, Quebecor Media inc. fait l'acquisition du Groupe Vidéotron et de ses filiales réglementées en câblodistribution et télédiffusion. André Chagnon quitte ainsi ses activités au sein du Groupe Vidéotron, après 37 ans de carrière. Avec son épouse Lucie et leurs cinq enfants (Johanne, Élane, Christian, Claude et Isabelle), ils décident de consacrer leur temps et leurs énergies à la mise sur pied de la Fondation Lucie et André Chagnon, qui est aujourd'hui la plus importante fondation privée au Canada.

En 2000, la famille Chagnon injecte 1,4 milliard de dollars dans la Fondation, en vue de mener, en partenariat, des projets de société à long terme axés sur le développement optimal des enfants, de la conception à 17 ans, ainsi que sur la promotion des saines habitudes de vie.

Distinctions et reconnaissances

Le monde philanthropique, tout comme le monde des affaires, reconnaît les réalisations et l'engagement humanitaire de cet entrepreneur respecté, figure de proue de l'innovation technologique. Ainsi, en 2002, André Chagnon est intronisé au Temple de la renommée de l'entreprise canadienne, en reconnaissance de sa contribution à la croissance économique du Canada.

En 2003, il est honoré du titre de « Grand bâtisseur québécois des technologies de l'information et des communications par la Fédération de l'informatique du Québec. Le Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, un organisme créé par Santé Canada, lui remet la même année le prix « Contribution exceptionnelle au développement des jeunes enfants ».

André Chagnon est également reçu Officier de l'Ordre national du Québec, un honneur qui s'ajoute à celui de 1993, où il fut nommé officier de l'Ordre du Canada et s'est vu remettre la médaille d'excellence Édouard-Montpetit.

En 2004, la Fédération des chambres de commerce du Québec remet le prix du Mérite philanthropique à Lucie et à André Chagnon. La même année, André Chagnon reçoit le titre de Grand montréalais par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

En 2005, Ernst & Young Québec souligne l'ensemble de ses réalisations en lui remettant le Grand Prix de l'Entrepreneur.

En 2007, la Fondation Lucie et André Chagnon était récipiendaire de la médaille d'or de l'Ordre du mérite, remise par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

André Chagnon s'est vu décerner en juin 2008, par HEC Montréal, un doctorat honoris causa qui souligne sa réussite remarquable sur le plan professionnel, ainsi que son mécénat tout à fait exceptionnel.

En 2009, il est intronisé au Temple de la Renommée des Télécommunications.

Enfin, le 17 juin 2010, la famille Chagnon reçoit le *Prix BNP Paribas de la Philanthropie individuelle*. Décerné par un jury composé d'experts internationaux issus des domaines universitaire, artistique, culturel, entrepreneurial et associatif et attribué dans le cadre des deuxièmes *rencontres Philanthropie et développement durable*, ce Prix entend favoriser le dialogue entre le monde économique et son environnement.